

# LE GUIDE DU TRI

## MODE D'EMPLOI



# Les emballages en verre

## Des conseils pour bien trier :

- du verre, rien que du verre, sans capsule ni bouchon,
- en cas de doute, je jette dans ma poubelle habituelle ou j'appelle le service déchets de Nevers Agglomération :



► N° Vert 0 800 100 311

## Les économies liées au recyclage :



# Les emballages en verre



Les pots, bocaux et bouteilles en verre

**EN VRAC  
PAS EN SAC**

**NON RECYCLÉS - A JETER AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES**



Ampoules



Verres et vaisselles cassés



Bouchons et capsules



Vitres et miroirs cassés



Adresse de la colonne à verre la plus proche :

.....  
.....

Une question ? Appelez-nous au :

**N° Vert 0 800 100 311**

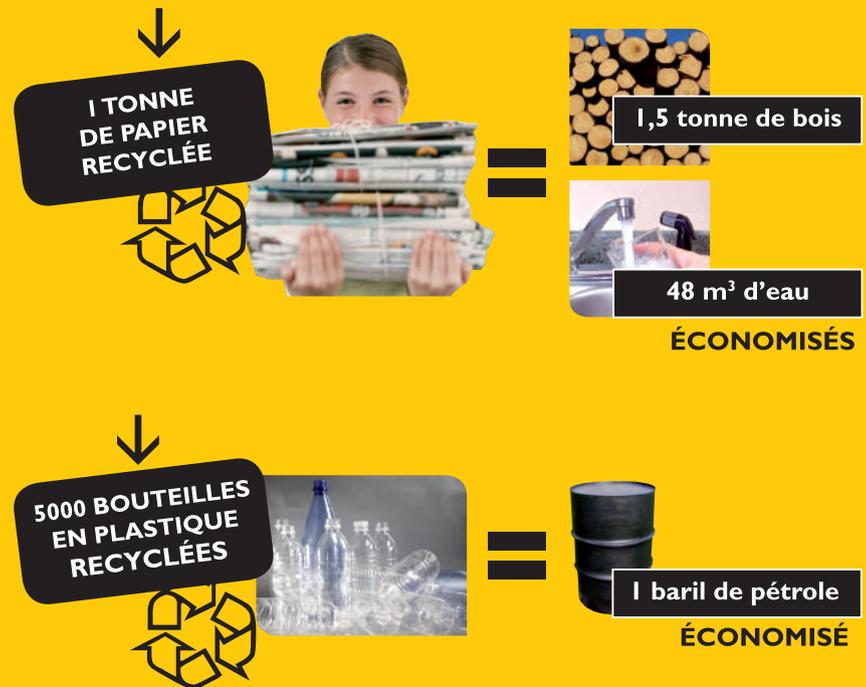
**VERRE**

# Les emballages, les journaux et les magazines recyclables

## Des conseils pour bien trier :

- je vide bien les emballages de leur contenu, je ne les rince pas,
- je compacte les déchets qui peuvent l'être pour gagner de la place et pour limiter mes déplacements,
- je n'imbrique pas les emballages les uns dans les autres,
- je ne mets pas d'emballages ayant contenu des produits dangereux (produits chimiques comme l'acide chlorhydrique, les solvants, peintures, huiles moteurs, produits de traitement contre les insectes et maladies des végétaux). Ceux-ci sont à déposer en déchèterie,
- je les dépose en vrac, sans sac plastique, dans le contenant (bac, sac jaune ou colonne enterrée).

## Les économies liées au recyclage :



Une question ? Appelez-nous au :

**N° Vert 0 800 100 311**

**adelphe**

**ecofolio.fr**

# Le centre de tri de Fourchambault



## Capacité :

Le centre de tri a une capacité de 6 500 tonnes par an (emballages et journaux/magazines).  
Le centre emploie 15 personnes.

## Valorisation :

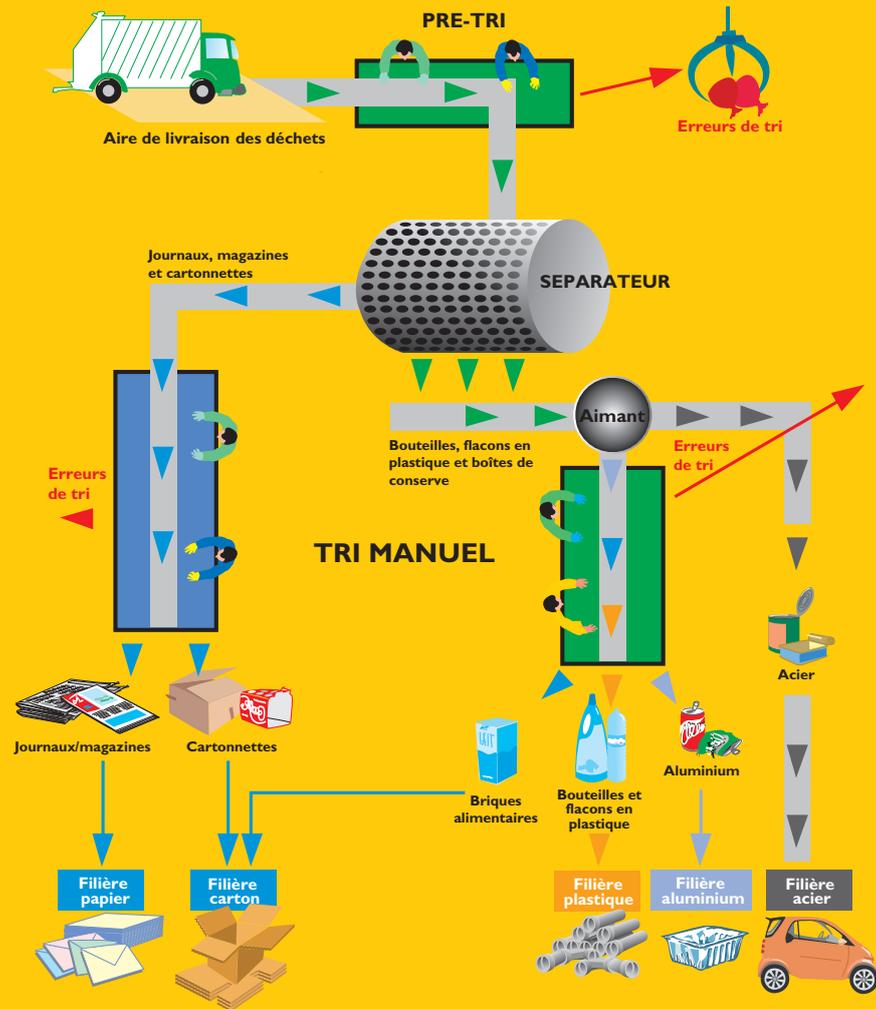
Le tri permet de séparer notamment les journaux/magazines, les cartons, les bouteilles et les flacons en plastique (PET, PEHD), les briques alimentaires, l'acier et l'aluminium qui suivent chacun des filières spécialisées.

## Sous-produits :

Les refus sont valorisés énergétiquement sur place (complémentarité des filières de traitement).

Une question ? Appelez-nous au :

N° Vert 0 800 100 311



# Les papiers, les briques alimentaires et les cartonnettes



Journaux, magazines



Publicités, prospectus



Catalogues, annuaires



Courriers, lettres



Enveloppes, papiers



Cahiers, livres



Briques alimentaires



Cartonnettes



**EN VRAC**

Jour de collecte des déchets recyclables :

.....

**NON RECYCLÉS - A JETER AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES**



Produits d'hygiène (couches, mouchoirs,...)



Blisters



Films entourant les revues



Papiers salis



Vaisselle jetable



\* Déchets de soins à risques infectieux

Une question ? Appelez-nous au :

**N° Vert 0 800 100 311**

# Les bouteilles, les flacons en plastique et les emballages métalliques



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques vides



**EN VRAC**

**NON RECYCLÉS - A JETER AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES**



Films en plastique



Blisters



Barquettes en polystyrène



Restes de repas



Pots de crème, yaourt



Jour de collecte  
des déchets recyclables :

Une question ? Appelez-nous au :

**N° Vert 0 800 100 311**

**JOURNAUX, MAGAZINES,  
BRIQUES ALIMENTAIRES, CARTONNETTES**

**BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE,  
EMBALLAGES MÉTALLIQUES**



\* Déchets de soins à risques infectieux

# Les ordures ménagères

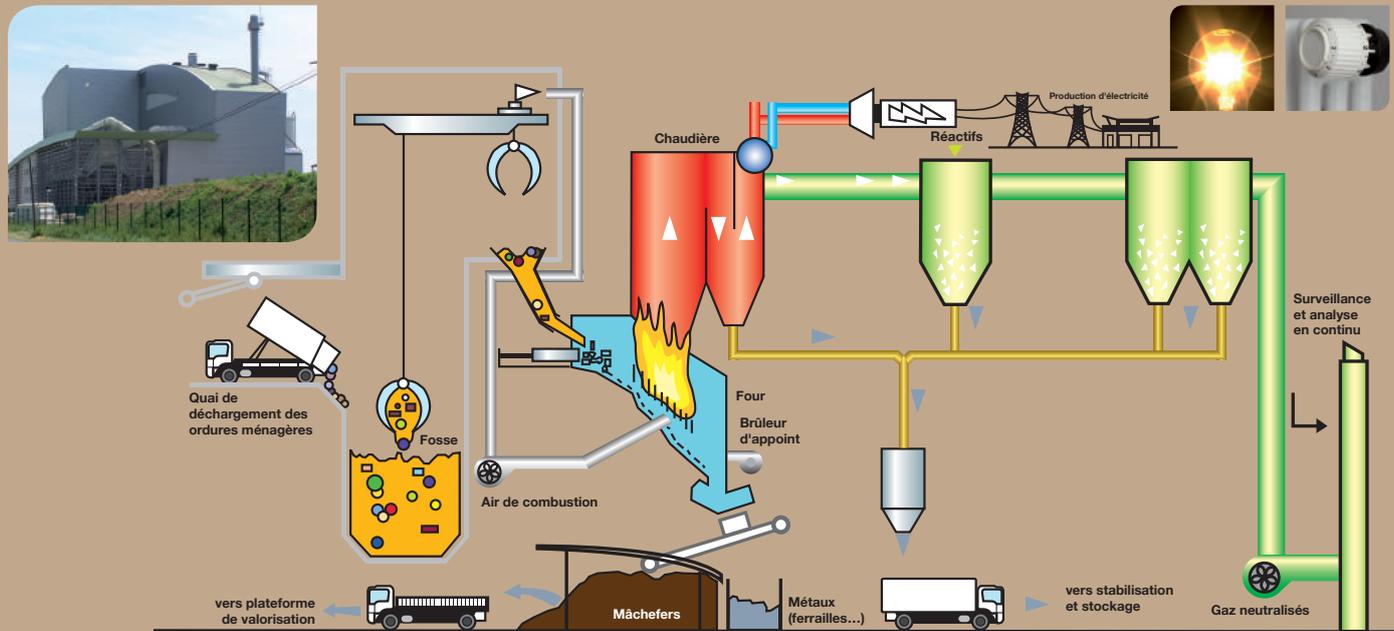
## Conseils :

- je jette mes ordures ménagères dans un sac fermé,
- je sépare mes déchets recyclables.

## La valorisation énergétique

L'incinération des ordures ménagères produit :

- de l'énergie : électricité et chauffage,
- des mâchefers : utilisables en constructions routières.



Une question ? Appelez-nous au :

N° Vert 0 800 100 311

# Les ordures ménagères en sacs fermés



Pots de crème, yaourt



Barquettes en polystyrène



Blisters



Restes de repas



Ampoules



Films en plastique



Papiers salis



Films entourant les revues



Bouchons et capsules



Verres et vaisselles cassés



Vitres et miroirs cassés



Produits d'hygiène (couches, mouchoirs,...)

**SURTOUT PAS DE VERRE**



Jour de collecte des ordures ménagères :



**Ne déposez pas de déchets ni d'objets encombrants devant les contenants**

**Apportez-les à la**



(voir page 11)



\* Déchets de soins à risques infectieux

Une question ? Appelez-nous au :

**N° Vert 0 800 100 311**

# La prévention : acheter autrement, c'est possible !



www.toutepetitemapoubelle.fr

## Réduire le poids de ses déchets :

devenez éco-consommateurs, “achetez mieux, utilisez mieux” en modifiant légèrement vos habitudes de consommation sans pour autant renoncer à votre confort. **Chasse au gaspillage, actes de solidarité, achats réfléchis...** de nouvelles façons d'agir qui font du bien au moral et au porte-monnaie !

## Quelques gestes pour jeter moins :



- apposer un **autocollant STOP PUB** sur votre boîte aux lettres,
  - boire de **l'eau du robinet** plutôt que de l'eau en bouteille,
  - utiliser des **pile**s rechargeables,
  - **imprimer moins** et mieux, en recto-verso ou en réutilisant vos feuilles en brouillon,
  - **composter vos déchets de cuisine** dans un composteur individuel, en pied d'immeuble ou avec un lombricomposteur,
  - choisir ses produits en fonction de leur emballage en privilégiant ceux **en vrac** ou **à la coupe** et en évitant le suremballage,
- acheter des **fruits et légumes de saison** pour économiser le carburant et les émissions de CO<sub>2</sub>,
  - choisir des **produits labellisés** avec des étiquettes énergie ou des éco-labels,
    - **donner, emprunter ou louer** dès que cela est possible, pour les vêtements, le mobilier ... de nombreux sites web existent vous aider.



Une question ? Appelez-nous au :

 N° Vert **0 800 100 311**

# Les autres déchets des particuliers

## Les horaires d'ouverture des déchèteries

### La déchèterie mobile

**Jours d'ouverture** sur la commune de **POUGUES-LES-EAUX**  
(parking des services techniques)

**lundi** semaine paire    **samedi** semaine impaire

**Horaires d'été** : de 11h à 17h30 - **Horaires d'hiver** : de 11h à 16h

**Jours d'ouverture** sur la commune de **CHALLUY**  
(parking des services techniques)

**samedi** semaine paire    **lundi** semaine impaire

**Horaires d'été** : de 11h à 17h30 - **Horaires d'hiver** : de 11h à 16h

### La déchèterie des Taupières

impasse des Taupières - Nevers - Tél. 03 86 59 42 88

	été	hiver
Lun	8h00 à 19h00	14h30 à 18h00
Mar	13h30 à 19h00	14h30 à 18h00
Mer	8h00 à 19h00	14h30 à 18h00
Jeu	13h30 à 19h00	14h30 à 18h00
Ven	8h00 à 19h00	14h30 à 18h00
Sam	8h00 à 19h00	9h00 à 18h00

### La déchèterie de Pré-Poitiers

rue du Pré-Poitiers - Nevers - Tél. 03 86 57 73 30

	été	hiver
Lun	8h00 à 19h00	9h30 à 17h30
Mar	8h00 à 13h00	9h30 à 12h30
Mer	8h00 à 19h00	9h30 à 17h30
Jeu	8h00 à 13h00	9h30 à 12h30
Ven	8h00 à 19h00	9h30 à 12h30
Sam	8h00 à 19h00	9h30 à 17h30

Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> mars au 15 novembre

Horaires d'hiver : du 16 novembre au 28 février (ou 29 selon les années)

## Les déchets acceptés



\* Déchets acceptés uniquement aux Taupières et Pré-Poitiers

\*\* Déchets acceptés uniquement aux Taupières

## Les déchets refusés

Les ordures ménagères - les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) - les médicaments - les déchets radioactifs - les bouteilles de gaz - les extincteurs.

## Modalités d'accès aux déchèteries (apports badgés) :

Le nombre de passages est limité à **24 passages par an par badge sans limite de volume** pour tous types de déchets. À partir du 25<sup>ème</sup> apport, chaque passage est facturé 10 € quel que soit le volume apporté.

Les badges sont délivrés gratuitement sur les déchèteries pour les habitants munis d'un justificatif de domicile.

Une question ? Appelez-nous au :

► N° Vert 0 800 100 311



# Les autres déchets des professionnels

## La déchèterie pour les professionnels

Située au cœur de Nevers Agglomération, la déchèterie pour les professionnels accueille :

- les artisans et commerçants,
- les PME-PMI,
- les services techniques des collectivités.

**100%**  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Elle permet :

- de préserver l'environnement en valorisant à 100% le bois, les déchets verts, le carton, les papiers, les films plastiques et les métaux,
- d'être en conformité avec la réglementation en vigueur et de garantir une traçabilité de vos déchets,
- d'offrir une réelle souplesse de dépôt grâce aux horaires d'ouvertures.

## Plan d'accès

5, impasse des Taupières  
58 000 Nevers

**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00

Renseignements au :  
Tél. 03 86 57 17 92



## Les déchets acceptés

**GRATUIT**



Cartons



Plastiques  
(films et housses  
valorisables)



Ferrailles



Huiles de  
vidange



Déchets verts



Bois, palettes



Ultimes



Pneumatiques



Gravats



Verre



Amiante, ciment



Déchets d'équipements  
électriques et  
électroniques



Piles et accumulateurs



Solvants, diluants,  
peintures, colles  
(sans durcisseur), vernis



Acides et bases



Emballages souillés  
(hors verre), filtres  
à huile et à gazoil



Phytosanitaires et  
emballages vides  
de phytosanitaires



Emballages en  
verre souillés



Aérosols



Néons et lampes



Bouteilles de gaz  
et extincteurs

**UN + POUR LES  
PROFESSIONNELS :**



**Collecte des cartons en porte-à-porte sous couvert de la redevance spéciale :**

les cartons doivent être présentés vidés, pliés et rangés le : .....

Pour tous renseignements, appelez Nevers Agglomération au 03 86 61 81 21

  
**nevers**  
AGGLOMÉRATION

124, route de Marzy - CS 90041  
58 027 Nevers cedex  
hotel.communautaire@agglomeration-nevers.fr

 [www.facebook.com/NeversAgglomeration](http://www.facebook.com/NeversAgglomeration)

[www.agglomeration-nevers.fr](http://www.agglomeration-nevers.fr)

